



Légende

Montage photo	Réseau routier
Éolienne	Route 132
Unité de paysage	Chemin / route secondaire
Domaine du parc éolien	Sentiers
Aire 1.2 km	Sentier de motoneige
Aire 12 km	Sentier de randonnée pédestre
Cours d'eau permanent	Sentier de vélo
Cours d'eau intermittent	Sentier de VTT
Plan d'eau	Sentier de ski de fond
Courbe de niveau (équidistance : 10 mètres)	Visibilité des éoliennes
Limite des MRC	Aucune
Limite municipale	1 à 5
	6 à 10
	11 à 30
	31 à 50
	51 à 73

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2006
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Projection: MTM, Zone 6, NAD83
 Sources: BDTQ 1:20 000, Service des inventaires 1:20 000
 BDGASM
 246-27-161006-02
 Configuration L127CAR-01101-80-MS

0 1 2 4 6 8 Kilomètres

CARIER
Parc éolien de Carleton

Annexe K : carte de visibilité des éoliennes et montage photographique

Préparée par : **HÉLIMAX Énergie**
 Cartographiée par: Simon Hébert, B.Sc.
 Vérifiée par: Francis Pelletier, Ing.

Le 16 octobre 2006

Note importante - Le nombre d'éoliennes visibles est surestimé pour les raisons suivantes:
 - Le point de réception a une vision de 360 degrés
 - Le couvert végétal n'est pas considéré

. Une éolienne en ligne de vue directe avec le point de réception est considérée visible, même si elle se trouve à une distance qui la rendrait invisible à l'oeil nu.

* Avis de non-responsabilité : Cette carte présente une disposition potentielle des balises lumineuses pour le parc éolien de Carleton. Transport Canada est responsable d'établir la disposition officielle des balises lumineuses pour ce parc éolien.